

**Compte-Rendu de la Réunion  
tenue le samedi 28 mars 1998  
au Restaurant Le Louis XVII  
40, boulevard Malesherbes, à Paris d<sup>ème</sup>**

Étaient présents :

M Hamann  
M<sup>me</sup> de La Chapelle  
M Desjeux  
M Mésognon  
M<sup>me</sup> Pierrard

Président  
Vice-Présidente  
Secrétaire Général  
Secrétaire Général adjoint  
Trésorière

et

M<sup>mes</sup> Alaux, Bodouroff, Davy-Rousseau, Desmangeot, Foin, de Lavigne, Léonhardt, Mercier-Derôme,  
Védrine, Vialle,  
MM. Bancel, Chomette, Delorme, Gautier, Huvet, Nottale.  
M<sup>lles</sup> Chomette, Sabourin,

étaient excusés

M<sup>mes</sup> de Crozes  
M<sup>lle</sup> Coutin,  
M. Jaboulay.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

### I/ Évolution du Cercle et activités nouvelles :

Comme l'indiquait le texte annexé au dernier compte-rendu, deux nouvelles rubriques sont créées au sein du Cercle :

→ un courrier des Chercheurs et de Curieux, qui, sous forme de questions-réponses, permettra à tous de participer aux recherches du Cercle, soit lors des réunions, soit au travers des comptes-rendus.

→ le résumé d'un livre : cela permettra à chacun de connaître la substance d'un livre, ou qu'il n'a pas lu, ou bien qu'il a lu il y fort longtemps. Les Membres qui souhaitent proposer un livre qu'ils ont étudié, peuvent le faire au près du Président.

### II/ Les recherches :

- A la réunion du 15 novembre 1997, ont été présentées les premières recherches sur le cotre « l'Active ». Parti de Hambourg le 17 avril 1797, avec à son bord Jean Jacques Himely, beau-frère de l'horloger Jean-Frédéric Leschot, il aurait pu - notez le conditionnel, car ce n'est pas une certitude - compter parmi ses passagers Louis XVII ainsi qu'un autre enfant. Rappelez-vous la phrase de Leschot : « J'ai supprimé ce qui concerne les enfants », avant de réexpédier une lettre arrivée de Charleston.

Grâce aux nouvelles recherches de Madame Foin, membre du Cercle, en Angleterre, (au National Maritime Museum de Greenwich) nous pouvons essayer de reconstituer le voyage en Amérique de Jean Jacques Himely. La source de renseignements est le « Lloyd's Register of Shipping Mercantile Navy List » éditée par Gregg International Publishers Ltd en 1969.

Le 18 avril 1797, un cutter nommé l'Active (40 hommes d'équipage, 12 canons) arrive à Gravesend, port sur l'estuaire de la Tamise, sans indication de provenance. Il s'agit sûrement du navire l'Active parti de Hambourg : en effet, à la date d'avril 1798, l'année suivante, le registre précise qu'un cutter « l'Active » est en service de Hambourg à Gravesend.

Deux possibilités s'offrent alors pour rejoindre les États-Unis :

- Le 21 avril 1797, le « POMONER CROCKETT » quitte Gravesend pour Philadelphie : il aurait fallu prendre ensuite une correspondance pour Charleston. Madame Foin souligne qu'aux États-Unis, on situe volontiers un séjour possible de Louis XVII à Philadelphie.

- Quelques jours après le Pomoner Crockett, (sans indication de date exacte) part de Gravesend le « JULIUS PRINGLE MILLER » à destination de Charleston. Le type du bateau n'est pas précisé.

Le voyage Angleterre États-Unis durait environ deux mois (indication fournie par la directrice de la bibliothèque)

Les registres de la Lloyd's ont été établis d'après les documents d'origine ; ils présentent des lacunes, des imprécisions de dates, mais ils sont de véritables gazettes qui nous renseignent sur les différents aspects de la vie maritime autour des mouvements des navires . Il existe de plus à Richmond, au Nord de Londres, une bibliothèque sonore (Public Record Office, Ruskin Avenue, Richmond) qui possède des enregistrements sonores exécutés d'après les livres de bord des navires. Certains de ces livres étaient tenus avec une grande minutie et relataient les moindres faits de la vie en mer . Une recherche sur ces enregistrements pourrait faire l'objet d'un autre voyage à Londres.

Il faut remercier Madame Foin de son travail de recherche à Londres, tout à fait exemplaire, tant au point de vue de l'exigence de précision que par le souci de noter ses sources , bases indispensables pour le travail historique.

- Mme de La Chapelle revient sur le sujet « Clémenceau et le dossier rouge » :

Dans le numéro de février 1910 du journal « La Légitimité » ont peut lire ceci :

« Nous avons parlé dans le numéro de décembre (1909) de Clémenceau (article de La Patrie) :

Une grande dame (sic) vient lui signaler un dossier dit rouge qui devait légitimer les revendications des Naundorff. Clémenceau ordonne des recherches ; puis à la visite suivante de la dame, lui déclare : "Il y a là un secret d'Etat dont je ne suis pas libre de disposer. Je ne puis vous dire qu'une chose, la vérité sera connue, j'en répond."

En 1910 (février) M. Clémenceau a fait démentir la réponse qu'on lui prêtait. Il s'est contenté de renvoyer la dame en question au ministère des Affaires Étrangères, pour y rechercher le dossier dont elle parlait et dont il n'avait aucune connaissance. »

La noble menteuse n'a pas insisté ... La Légitimité attendait sa réponse et n'a plus rien publié.

Source : La Légitimité - décembre 1909 - février 1910.

- M<sup>me</sup> Védrine précise :

Le municipal Baudret , présent au Temple, est cité ainsi : « .... Baudret, veuf Clouet, et la veuve Babeuf ... » Ce dossier a disparu des Archives Nationales ; un dossier de plus qui a disparu récemment !

A propos de Bélanger : celui-ci infirme les autres témoignages en disant que Louis XVII était en parfaite santé 2 jours avant sa mort.

### III/ La synthèse d'un livre :

Mémoires Historiques sur Louis XVII par M. Eckard, ancien avocat, 3<sup>ème</sup> édition  
par M. Jacques Hamann

(Cf. en annexe)

Nota : Les textes proposés à la publication doivent être dactylographiés.

### IV/ Les Questions :

Quelques questions nous sont déjà parvenues : les réponses doivent être envoyées au siège du Cercle, pour publication dans un prochain compte-rendu.

Certaines de ces questions ont reçu des réponses ou non en cours de réunion. De toutes façons, toutes les questions posées sont transcrites ici afin que les Membres n'étant pas présents puissent participer à la réponse ou au complément de réponse. Nous attendons à nouveau des questions. N'hésitez surtout pas.

1) M. Duval :

- ♦ 98.1 :

Il serait intéressant de rechercher dans les familles qui ont gravité auprès de l'affaire FUALDES, les souvenirs que les héritiers pourraient avoir ou voir même des documents :

\* Les héritiers : du conseiller CRESSEL à Rodez

\* Les héritiers : du Maréchal DUROC

\* Les héritiers : du conseiller SEGURET à Rodez

\* Les héritiers : du bâtonnier GANNY grand-oncle d'Édouard DELPECH vivant à Rodez

\* Les héritiers : du Ministre de l'intérieur DECAZE, dont le château est situé à Lagrave (81)

\* Les héritiers : du procureur NICOLAS de Dijon

Toutes ces personnalités ont gravité auprès de l'affaire Fualdes et ont peut-être conservé des documents qui pourraient nous intéresser. En particulier les héritiers de Decaze qui étant Ministre de l'Intérieur, avait déjà de son vivant détourné des documents concernant la mort de Louis XVII.

2) M. Pilayrou :

♦ 98.2 :

Dans un ouvrage sur Robespierre, Max Gallo nous parle de la maîtresse de l'Incorruptible , dont on ne sait rien (source : Villiers, secrétaire de Robespierre). Quelqu'un a-t-il des informations sur cette femme ?

♦ 98.3 :

Que sont devenus les restes de Louvel, le régicide ?

♦ 98.4 :

Existe-t-il un élément permettant d'affirmer que le séjour de Barras à Brest en 1795 est lié à l'affaire Louis XVII ? (affaire de Brest - les 13 protes du Temple - Suite à l'article sur Bernard de Marigny - Erreur dans cet article : il faut remplacer le nom « Plougastel-Daoulas » par « Dirinon », commune située non loin de là. Un lieu-dit « Lesquivit-en-Plougastel », un autre « Lesquivit-en-Dirinon », preuve fois de plus qu'on ne peut se fier aux livres, mais seulement à nos propres recherches, et encore !! !)

♦ 98.5 :

Louis XVII était-il physiquement un Bourbon ou un Habsbourg ?

3) M. Delorme :

♦ 98.6 :

La famille de CHRISTOPHE LAURENT, le gardien de l'enfant du Temple, a-t-elle eu des liens avec la famille TASCHER DE LA PAGERIE, et Joséphine notamment, avant son départ pour la métropole en octobre 1779 ?

4) M. Pietrek

♦ 98.7 :

Quel est le rapport entre le SIMON jardinier, cité dans certains documents, et ANTOINE SIMON le gardien de Louis XVII ?

## **VI/ La vie de Louis XVII au Temple de Juillet à Septembre 1794, par M<sup>elle</sup> Sabourin :**

Le 11 juillet, on pose un nouveau boulons à écrou aux portes, ce qui tend à prouver que l'enfant était vraiment claquemuré.

Le 28 juillet, exécution de Robespierre. « le tigre altéré de sang » n'étant plus, l'enfant va-t-il enfin connaître un sort meilleur ? non !

Le 29 juillet, Barras, désormais maître de la situation, se rend au Temple, visite un enfant malade, prostré enfermé dans une pièce des plus insalubres.

Le 30 juillet, la veuve Clouet est emprisonnée. Puis Laurent, un jeune créole, est désigné gardien de l'enfant du Temple par Barras.

En août, y a-t-il un semblant de nettoyage du cloaque de l'enfant ? quoi qu'il en soit, Goupilleau de Fontenay va voir ce dernier, mais déjà des rumeurs circulent ... Qui est réellement cet enfant emmuré au Temple ? on parle de Vitry, d'un certain M. de Petival ...

Septembre est alimenté par de tels on dit sans fondement aucun. L'enfant est malade, mais on s'occupe de lui, cependant Hue est interdit d'entrée au Temple. Laurent, lui, se serait procuré de l'arsenic pour tuer les rats, et Tison est enfermé. Pourquoi ? et au Temple de surcroît !

Les prochains mois se 1794 vont-ils sourire à l'enfant ?

## **VI/ Question diverses**

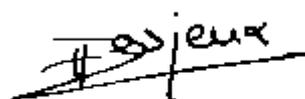
Lecture par M. Hamann de la lettre du musée de Narbonne, à propos du portrait de David :

Entré en collection en 1859, légué par Maurice Peyre.

Note au dos du tableau : Portrait de Mgr le Dauphin peint par Louis David - 1789 -

La séance est levée à 17<sup>h</sup>15.

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux

# MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LOUIS XVII

Par M. Eckard, ancien avocat

3<sup>ème</sup> édition 1818

---

La lecture de cet ouvrage met en exergue plusieurs remarques :

- ♦ Tout d'abord, la narration de très nombreuses anecdotes ne nous sont pas inconnues et on les retrouve dans des ouvrages postérieurs.
- ♦ Puis, les récits de certains événements tels les complots, n'étaient pas ignorés par Eckard et ce grâce à la survivance de certains témoins tels que LEPÎTRE par exemple.
- ♦ Enfin, les notes incluses dans ce livre montrent une connaissance relativement bonne de l'existence des deux faux dauphins : HERVAGault et BRUNEAU. Il est vrai que nous sommes en 1818 et ECKARD se réfère à ALPHONSE DE BEAUCHAMP, dont les ouvrages tels que : LE FAUX DAUPHIN ACTUELLEMENT EN FRANCE (1803) et HISTOIRE DE DEUX FAUX DAUPHINS, étaient connus.

Louis XVII n'a vécu que dix ans et quelques mois et n'a porté que fort peu de temps le titre de Roi. Durant les premières années, l'enfance de Louis Charles de France n'offrit rien de remarquable. Il n'attira les regards que le 4 juin 1789, jour de la mort du Dauphin, son frère.

Le Duc de Normandie devint, par cette mort, l'héritier présomptif de la Couronne et il prit le titre de Dauphin.

Eckard narre avec beaucoup de sincérité le comportement du Dauphin, émaillé par des anecdotes dont certaines ont été rapportées par son précepteur, l'abbé d'Avaux et le serviteur M. Hue.

Parmi celles-ci, l'on note qu'un jour dans le jardin de Bagatelle, emporté par sa vivacité, il allait se jeter dans un buisson de rosiers. « Je courus à lui, dit M. Hue : Monseigneur, m'écriais-je en le retenant, une seule de ces épines peut vous crever les yeux ou vous déchirer le visage ». Il se retourna, et me regardant d'un air aussi noble que décidé : « Les chemins épineux, me répondit-il, mènent à la gloire »

Il vécut les débuts de la Révolution et l'installation de la famille royale aux Tuileries à Paris. Les soucis de l'enfant étaient ceux de son âge. On procura au Dauphin un petit jardin où se mêlaient des fleurs, avec lesquelles Louis Charles composait de magnifiques bouquets qu'il offrait à la Reine.

Un jour, une femme vint le trouver au milieu de ses fleurs, pour solliciter une grâce par son entremise ; « Ah, Monseigneur, lui dit-elle, si je l'obtenais, je serai heureuse comme une Reine.

- Y pensez-vous s'écria le Dauphin ; heureuse comme une Reine ! et moi, j'en connais une qui ne fait que pleurer ».

Les vexations répétées de la part des révolutionnaires émoussaient la patience du Roi et c'est ainsi que dans la nuit du 20 au 21 juin, Louis XVII et sa famille partirent pour Montmédy. Arrêtés à Varennes, les infortunés souverains durent rebrousser chemin pour se retourner à Paris.

Le Dauphin venait d'atteindre sa septième année et comme c'était l'usage, l'on devait de mettre l'Enfant Royal aux soins d'un gouverneur. Les leaders de l'Assemblée législative voulurent s'attribuer la direction de ce choix. SIEYÈS, CONDORCET et Pétion s'étaient mis sur les rangs pour remplir le rôle du gouverneur. Le 18 avril 1792, un message du Roi annonçait que le chevalier de FLEURIEU, ancien Ministre de la marine, était nommé Gouverneur du Dauphin. Cette notification déconcerta les meneurs de la Législative.

Les attroupements, les émeutes se multipliaient. Le 3 août, Pétion réclama la déchéance du Roi en espérant un conseil de Régence pour Louis XVII. Mais cette tentative allait devenir une réalité le 10 août. Le Roi sera déchu définitivement et sera remplacé par un gouvernement républicain. Au soir du 13 août 1792, la famille royale arrive au Temple pour y être enfermée.

Eckard nous fait revivre l'emploi du temps journalier du Roi, de la Reine et du Dauphin. L'intelligence prématurée du jeune Prince répondait parfaitement aux tendres soins du Roi. Chaque jour, une ordonnance, un édit venait troubler la vie des prisonniers. Le 29 septembre 1792, on ôta le Dauphin à sa mère pour le confier au Roi ?. Cette séparation qui affligea le Dauphin ne fut que de courte durée, car il rejoignit Marie-Antoinette deux mois plus tard, Louis XVI étant contraint d'assister à son procès. Le canon du 21 janvier 1793 allait faire de cet enfant un Roi, certes sans royaume, mais un Roi qui se désignerait Louis XVII

Après la mort du Roi, il n'y eut de cesse que l'on s'occupa de faire évader la Reine, ses enfants et M<sup>me</sup> Élisabeth. Avec l'aide de certains municipaux, tels que TOULAN et LEPÎTRE, le chevalier de JARJAYES mit sur pied un projet d'évasion qui était parfaitement réaliste.

Tout d'abord, la Reine et M<sup>me</sup> Élisabeth, déguisées en homme, ayant ceint l'écharpe tricolore et munis de cartes d'entrées, seraient sorties sous ce travestissement. Quant aux enfants royaux, ils auraient pris la place des enfants de l'homme chargé de nettoyer les quinquets et les réverbères, et c'est Toulan qui les auraient vers la sortie. Trois cabriolets attendaient pour conduire les évadés au Havre et de là, passer en Angleterre.

Cependant, Marie-Antoinette ne put se résoudre à quitter son fils durant quelques instants. Il y avait, d'après elle, une incertitude et, dans un billet admirable, elle écrivit :

« Nous avons fait un beau rêve, voilà tout. »

le temps s'était écoulé, et le Baron DE BATZ n'était pas resté inactif. Avec la complicité de deux municipaux, MICHONIS et CORTEY, il devait mêler la Reine, les enfants et M<sup>me</sup> Élisabeth à une fausse patrouille qui serait normalement sortie sous le commandement de de Batz.

Le moment décisif approche, il est onze heures du soir, il fut transféré dans une autre partie de la Tour, et remis à se SIMON, qui devenait ainsi l'instituteur du loupveteau.

La Convention, très inquiète par ces manoeuvres, décida d'ôter la garde de Louis XVII à sa mère et le 3 juillet 1793, à dix heures du soir, il fut transféré dans une autre partie de la Tour, et remis à se SIMON, qui devenait ainsi l'instituteur du loupveteau.

Simon était un personnage grossier, brutal et bête. D'après le Conventionnel SÉNART, quand Simon demanda aux Comités des instructions au sujet de l'enfant, il dit :

« Que décidez-vous du loupveteau ? il était appris pour être insolent, je saurai le mater ; tant pis s'il en crève, je n'en répond pas. Après tout, que veut-on ? le déporter ? Non ! Le tuer ? Non ! L'empoisonner ? Non ! Mais quoi donc ? S'en débarrasser. »

Les princesses découvrent que le jeune Prince monte quelques fois sur la Tour du Temple. Par une fenêtre par laquelle elles peuvent l'entrevoir, durant des heures entières, elles guettent. Mais le 2 août 1793, Marie-Antoinette est emmenée à la Conciergerie et, quelques mois plus tard, le couperet de la guillotine mettra fin à ses souffrances.

Simon ne ménageait pas l'enfant, et après avoir résisté durant des semaines, Louis XVII se laissa aller à entonner des chants révolutionnaires, à jurer comme un charretier. Simon pouvait être fier de cette transformation. Pourtant, il arrivait que le Prince refusa d'exécuter les ordres de Simon. Étant à la table des Commissaires de la Commune, Simon voulut contraindre l'Enfant-Roi à chanter des couplets impies. Le Prince ne répondant que par des larmes, tout à coup, le monstre l'enlève par les cheveux en lui disant :

« Malheureuse vipère ! il me prend l'envie de t'écraser contre le mur ».

M. NAUDIN, chirurgien de l'Hôtel Dieu, présent à cet instant, court à la victime et l'arrache des mains de son bourreau, en s'écriant :

« Scélérat que vas-tu faire ? »

Le lendemain, M. Naudin revient, et quelle fut sa surprise ! le Royal enfant lui avait conservé deux poires qu'on lui avait donné pour son goûter. « Hier, vous m'avez prouvé que vous vous intéressiez à moi, je vous en remercie ; je n'ai que ceci pour vous témoigner de ma reconnaissance ».

Le 19 janvier 1794, Louis XVII fut remis par Simon entre les mains des Commissaires de la Commune. Libéré de la brute qui le menaçait en permanence, il allait maintenant connaître une solitude totale. Toute communication lui était interdite. On retrouva la cruauté des cerbères qui le gardait en lui criant : « Capet, où es tu là ? dors-tu ? - Me voilà, disait l'enfant à moitié endormi et tout tremblant. - Viens ici, que je te voie. - Me voilà ; que me voulez-vous ? - Te voir : va te coucher. »

Ces odieuses tracasseries allaient durer près de sept mois, jusqu'au 9 thermidor. Le lendemain, à six heures du matin, BARRAS se transporta au Temple accompagné de plusieurs Députés. Après avoir établi le nommé LAURENT, créole, comme gardien des enfants royaux, ils se firent ouvrir la porte de fer et on brisa le guichet. L'infortuné était sur son lit, immobile, le dos voûté, les bras, les jambes et les cuisses singulièrement allongés aux dépens du buste et du corps. La tête, le col étaient rongés par des plaies purulentes, des tumeurs s'étaient formées aux poignets et aux genoux. Quant à Laurent, il fut si touché de la situation de l'enfant qu'il s'empressa de lui donner des soins.

Le 8 novembre 1794, le Comité de Sûreté Générale avait adjoint GOMIN à Laurent comme gardien des enfants de Louis XVI. Eckard narre avec bienfaisance ce que Laurent et Gomin apportèrent au petit prisonnier : la gentillesse. Le jeune Prince reconnut bientôt les attentions de M. Gomin et s'y attacha. Eckard rapporte ce qu'a dit M. HARMAND de la Meuse, lorsque ce dernier, accompagné de MATHIEU et REVERCHON, visita l'enfant. Après avoir posé un tas de questions sans réponse, Harmand se retira. M. Gomin affirme n'avoir aucun souvenir de tous ces discours.

Après que Laurent ait quitté le Temple, le 31 mars, il fut remplacé par le sieur LASNE, un homme doux qui accorda lui aussi beaucoup de soins au jeune malade.

Puis ce fut la venue du célèbre DESAULT. Cet honnête chirurgien ne dissimula pas que l'on avait trop tardé pour faire appel à lui. Desault mourut le 1<sup>er</sup> juin 1795, auquel succédèrent PELLETAN et DUMANGIN. Le 8 juin, à deux heures de l'après midi, l'infortuné Louis XVII rendit le dernier soupir.

Eckard a été relativement exhaustif dans les narrations connues. Il écrit que l'auguste malade, ayant bien voulu, par une exception rare, entrer en conversation avec M. BÉLANGER, commissaire de service, celui-ci parvint à tracer au crayon sur son album, le profil de l'Enfant-Roi. Il parle aussi de l'éventuel empoisonnement de Desault et de la mort subite de CHOPPART. Enfin, il raconte l'aventure du sieur CHARPENTIER, jardinier en chef du Palais du Luxembourg, qui affirme avoir transporté les restes du petit Capet au cimetière de Clamart.

L'on peut conclure que les Mémoires Historiques d'Eckard ont raconté ce que beaucoup d'auteurs ont narré par la suite.

Paris, le 28 mars 1998

## LES MÉDAILLES DE LOUIS XVII

Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Depuis 1785, naissance du duc de Normandie, jusqu'à la fin de la Restauration, des médailles sur Louis XVII ont été frappées.

C'est pourquoi Le Cercle a décidé d'éditer un ouvrage, au tirage limité, faisant le point avec la représentation de l'avvers et du revers de chaque médaille, et son explication.

M. Weill, expert en numismatique a eu l'amabilité de préfacer ce travail, lui donnant ainsi une certaine garantie.

Si vous êtes intéressé par cet ouvrage de 99 pages, vous pouvez le commander dès aujourd'hui.

le Président



J. Hamann

✂-----  
Bulletin de commande de l'ouvrage « Louis XVII et la numismatie »  
à retourner au siège du Cercle.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

commande

..... exemplaire(s) de l'ouvrage « Louis XVII et la numismatie » au prix unitaire de 90F + 16F de port soit : ..... F.

fait le

Signature

.....

.....

Ci-joint, le règlement par chèque libellé à l'ordre du :

Cercle d'Études Historiques sur la Question Louis XVII